

**Nombre de membres
en exercice: 10****Séance du jeudi 05 mars 2020**

L'an deux mille vingt et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoqué le 28 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Régis LE FLOHIC.

Présents : 9**Votants: 10**

Sont présents: Ronna CHALVET, Delphine FEUILLADE BRIERE, Daniel GINIER, Jean Francois LALFERT, Régis LE FLOHIC, Emmanuel VERILHAC, Jean BYKENS, Lydia TABARY, Emilie MALEYSSON

Représentés: Jean-Marc DUREY

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Delphine FEUILLADE BRIERE

Objet: Versement d'une subvention exceptionnelle pour le séisme du teil - DE 2020 07

Délibération pour le versement d'une subvention exceptionnelle au fond d'aide aux communes sinistrées par le séisme du 11-11-2019

Le Maire expose les faits : le 11 novembre 2019, un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter a frappé la ville du Teil en Ardèche.

C'est pourquoi, il propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle aux communes sinistrées par ce séisme, communes localisées autour de LeTeil.

Cette subvention pourrait être de 1 000 €.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

DECIDE

Article 1 : d'autoriser le Maire, à verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € au fond d'aide aux communes sinistrées par le séisme (Association des Maires de l'Ardèche solidarité), communes localisées autour du TEIL.

Article 2 : de donner pouvoir au Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité les jours, mois et an susdits.

Questions diverses

Le Maire informe le conseil municipal que suite aux concertations avec les élus de la commission voirie, cinq devis du SIVTA ont été signés:

- Bicouche sur le chemin de La lichère 6 096.06 €
- Plateformes (terrassment) pour les trois containers d'ordures ménagères 2 304 €
- Excavation et évacuation de racines route des Eynes 1320 €
- Enlèvement de remblais sur la route du Clapeyrol 880 €
- Abattage d'un groupe d'arbre au parking de Thines 1 320 €

Organisation des bureaux de vote pour les élections municipales du 15 mars 2020

Le Maire Régis Le Flohic

